



Conseil économique et social

Distr. générale
21 janvier 2014
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-septième session

7-11 avril 2014

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement sur les travaux de ses réunions intersessions

I. Introduction

1. À sa trentième session, en 1997, la Commission de la population et du développement a autorisé son bureau à tenir des réunions intersessions tous les ans pour préparer ses sessions (voir [E/1997/25](#), par. 52). Par la suite, elle a souligné qu'il importait d'établir dans les meilleurs délais des rapports écrits sur ces réunions (décision 2005/2) et a prié le Bureau de se réunir aussi souvent que nécessaire pour préparer ses sessions annuelles (voir résolution 2006/1). En application de la résolution 2006/1 de la Commission, le Bureau a tenu trois réunions entre septembre 2013 et janvier 2014. Ces trois réunions ont eu lieu au Siège, aux dates ci-après : 12 septembre 2013, 22 novembre 2013 et 15 janvier 2014.

2. M. Gonzalo Koncke Pizzorno (Uruguay) (Président), M. Jens Ole Bach Hansen (Danemark), M^{me} Nino Shekriladze (Géorgie), M. Mamadou Mbodj (Sénégal) et M. Katsuhiko Takahashi (Japon) ont assisté aux deux premières réunions du Bureau. Les mêmes personnes ont assisté à la troisième réunion, à l'exception de M. Mbodj, qui a été remplacé par M. Baba Guisse. Des fonctionnaires de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales ainsi que des représentants du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) étaient présents à toutes les réunions du Bureau. M^{me} Emer Herity, fonctionnaire du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, a également assisté à ces réunions.

3. Le présent rapport résume les travaux du Bureau et reprend les conclusions et recommandations formulées à ces réunions.



II. Résumé des travaux du Bureau

A. Organisation des travaux de la quarante-septième session de la Commission

4. Le Bureau a examiné l'organisation des travaux de la quarante-septième session. Il a été décidé que le lundi 7 avril et le mardi 8 avril, le créneau horaire entre midi et 13 heures serait réservé à l'exposé d'un orateur de marque, suivi d'un débat interactif. Il a également été décidé qu'une table ronde se tiendrait entre midi et 13 heures, le mercredi 9 avril.

5. Le Bureau a également décidé que, comme les années précédentes, l'examen du point 4, « Débat général consacré à l'expérience des pays dans le domaine de la population : évaluation de l'état de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement », reprendrait, selon que de besoin, après l'examen du point 5 de l'ordre du jour, le mercredi après-midi, et après celui du point 6, le jeudi matin. Il a en outre été décidé que, si besoin était, l'examen du point 4 de l'ordre du jour pourrait également se poursuivre le jeudi après-midi et le vendredi matin. Enfin, l'examen du point 3, « Évaluation de l'état de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement », se poursuivrait le lundi après-midi à 15 heures, de manière à laisser davantage de temps aux États Membres pour présenter leurs interventions.

6. Le Bureau a également débattu de la manière de faire participer effectivement les acteurs de la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales, aux travaux de la Commission, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans ses résolutions. Il a été décidé que le Bureau continuerait à recenser des moyens de réserver du temps à la société civile pour qu'elle participe aux travaux et envisagerait entre autres de modifier l'organisation des travaux pour consacrer une partie de la session aux déclarations des ONG. Le Bureau prendra une décision définitive à sa quatrième réunion, qui se tiendra en février 2014.

B. Orateurs de marque

7. Dans sa décision 2005/2, la Commission de la population et du développement s'est félicitée de l'adoption de la méthode consistant à inviter à ses sessions des orateurs de marque et a prié son bureau de prendre des dispositions pour rendre possible la participation de ces personnes et en aviser les États Membres. Comme suite à cette décision, le Bureau a décidé que deux orateurs de marque seraient invités à prendre la parole à la Commission et qu'un débat interactif se tiendrait après leur intervention le 7 avril, de midi à 13 heures, et le 8 avril, de midi à 13 heures.

8. Le Bureau a décidé que M^{me} Nafis Sadik, Conseillère spéciale du Secrétaire général et Envoyée spéciale pour le VIH/sida en Afrique, s'exprimerait le 7 avril sur la question ci-après : « Dignité et droits de l'homme dans le contexte de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014 », le titre exact de l'exposé devant être examiné et arrêté ultérieurement de concert par l'oratrice invitée et le Secrétariat. Le Bureau a également considéré qu'il pourrait inviter à faire, le 8 avril, un exposé à la Commission sur le thème « La population et le développement durable, le programme de développement des Nations Unies pour

l'après-2015 », soit un candidat qui reste à désigner par le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, soit M. Massimo Livi Bacci, professeur émérite à l'Université de Florence.

9. Le Bureau a également décidé de constituer un groupe de trois experts pour intervenir sur le thème ci-après : « La Conférence sur la population et le développement au-delà de 2014 : une œuvre inachevée » et d'examiner les candidatures ci-après : celle de M. Jotham Musinguzi, Directeur général du Bureau régional pour l'Afrique de Partenaires dans le domaine de la population et du développement; celle de M. Massimo Livi Bacci, présentée par le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes; celle de M. Gamal Serour, professeur d'obstétrique et de gynécologie et Directeur du Centre islamique international d'études et de recherches sur la population de l'Université Al-Azhar (Égypte); celle de M. Julio Frenk, doyen de la Harvard School of Public Health et T and G Angelopoulos Professor of Public Health and International Development, Harvard Kennedy School of Government; et celle de M^{me} Oluwafunmilola Dare, Présidente Directrice générale du Centre de formation, de recherche et de développement en sciences de la santé du Nigéria; ainsi que la candidature présentée par la Géorgie, en sa qualité de membre du Groupe des États d'Europe orientale. Le Bureau est convenu que le Président prendrait, en consultation avec le Secrétariat, immédiatement après la réunion du 15 janvier 2014, des décisions définitives concernant les candidats retenus pour intervenir le 8 avril et lors de la table ronde du 9 avril.

10. Comme de coutume, le Bureau a recommandé d'ajourner les travaux du groupe de travail pendant les exposés des orateurs de marque et pendant la table ronde, dans l'éventualité où des négociations se tiendraient pendant les trois premiers jours de la session de la Commission.

C. Participation de certaines entités des Nations Unies aux travaux de la quarante-septième session de la Commission

11. Le Bureau a constaté que le thème de la quarante-septième session présentait un intérêt pour de nombreuses entités des Nations Unies. Compte tenu de ceci, il a décidé que le Président de la Commission communiquerait les dates et le thème de la session à tous les organismes, fonds et programmes intéressés des Nations Unies et les inviterait à y participer activement et à organiser des manifestations parallèles.

D. Communication du Président avec les membres de la Commission

12. Compte tenu du fait que la quarante-septième session de la Commission de la population et du développement sera à participation non limitée, comme l'a décidé l'Assemblée générale dans sa résolution 67/250, le Bureau a prié le Président d'adresser une note à tous les États Membres, qu'ils soient ou non membres de la Commission, pour leur indiquer les dates de la session, leur en rappeler le thème et suggérer les points de l'ordre du jour au titre desquels des interventions seraient bienvenues.

13. Le Président a également été prié d'inviter les États Membres à inclure des experts techniques des questions de population dans leur délégation et de leur indiquer comment accéder aux versions préliminaires de la documentation de session.

E. Débat général sur la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, à l'occasion de son vingtième anniversaire

14. Le Bureau a rappelé la résolution [65/234](#) de l'Assemblée générale, intitulée « Suite donnée à la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014 », dans laquelle elle a décidé de proroger au-delà de 2014 le Programme d'action et les principales mesures pour la poursuite de son application et d'en assurer le suivi afin d'en atteindre pleinement les buts et objectifs et de convoquer, au cours de sa soixante-neuvième session, une session extraordinaire qui permettra d'évaluer la mise en œuvre du Programme d'action et de renouveler le soutien politique en faveur des mesures nécessaires à la pleine réalisation de ses buts et objectifs.

15. Dans cette même résolution, l'Assemblée générale a décidé en outre que la Commission de la population et du développement organiserait à sa quarante-septième session un débat interactif sur l'évaluation de l'état de la mise en œuvre du Programme d'action. Elle a également demandé au Fonds des Nations Unies pour la population d'entreprendre, en consultation avec les États Membres et en coopération avec l'ensemble des organismes compétents des Nations Unies et les autres institutions internationales concernées, ainsi qu'avec les organisations et les experts qualifiés, l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en se fondant sur les meilleures données et analyses concernant la population et le développement et en tenant compte de la nécessité d'adopter une approche systématique, globale et intégrée des questions de population et de développement. De plus, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de présenter un rapport reposant sur cet examen à la Commission de la population et du développement, à sa quarante-septième session.

F. Relations entre la Commission et le Conseil économique et social

16. Le Bureau a débattu des formes que pourrait prendre la contribution de la Commission à l'examen ministériel annuel réalisé à l'occasion du débat de haut niveau de la session annuelle du Conseil économique et social qui, en juillet 2014, portera sur le thème ci-après : « Régler les problèmes existants et nouveaux afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 et de préserver à l'avenir les acquis du développement ». Le Bureau est convenu qu'il était important de renforcer les synergies entre les travaux de la Commission et l'examen ministériel annuel et qu'inscrire cette question à l'ordre du jour de la Commission permettrait d'attirer l'attention sur l'importance des questions de population lors des débats relatifs au thème de l'examen ministériel annuel. En outre, lors des sessions antérieures de la Commission, les États Membres qui avaient offert de faire des exposés nationaux dans le cadre de l'examen ministériel annuel ont également été invités à échanger des vues avec la Commission. Le Bureau est convenu de

poursuivre cette pratique et a prié le Président d'adresser une invitation aux États Membres concernés.

17. Le Bureau est également convenu que le Président du Conseil économique et social apporterait une contribution importante aux travaux de la Commission de la population et du développement, à sa quarante-septième session, et a prié son président de l'inviter à ouvrir les débats sur le point 5 de l'ordre du jour, comme cela avait été fait aux précédentes sessions de la Commission. En outre, il a souscrit à la suggestion de son président d'inviter le Secrétariat à faire un bref exposé sur certains des principaux liens qui existent entre les tendances démographiques et le thème de l'examen ministériel annuel de 2014.

G. Résolutions et décisions

18. Le Bureau a recommandé à la Commission d'envisager d'adopter les résolutions et décisions suivantes : une décision sur le projet d'ordre du jour de sa quarante-huitième session et une décision sur le thème de sa quarante-neuvième session. Le Bureau a également examiné s'il devait recommander à la Commission d'examiner un texte négocié sur le thème spécial de la quarante-septième session, à savoir « Évaluation de l'état de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement ». Toutefois, lors de l'établissement du présent rapport, le Bureau n'avait pas arrêté sa recommandation quant au fait de savoir si la Commission devait envisager d'adopter une résolution sur le thème de sa quarante-septième session.

H. Documentation disponible pour la session de la Commission

19. Le Bureau a souligné qu'il importait que la documentation de la quarante-septième session soit disponible dans les délais prévus afin de faciliter l'établissement de déclarations par les délégations. Il a donné son accord pour que des versions préliminaires des documents non revus par les services d'édition soient publiées sur Internet seulement en anglais, avant leur publication officielle dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

III. Recommandations du Bureau

20. Le Bureau a recommandé à la Commission d'adopter le projet d'organisation des travaux de sa quarante-septième session.

21. Le Bureau a décidé que deux orateurs de marque et un groupe de deux ou trois experts seraient invités à prendre la parole devant la Commission sur le thème spécial de la quarante-septième session, « Évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement ».

22. Le Bureau a demandé que le Président indique les dates et le thème de la session à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies concernés, les invite à y participer activement et à envisager d'organiser des manifestations parallèles à cette occasion.

23. Le Bureau a prié le Président d'adresser à tous les États Membres, qu'ils soient ou non membres de la Commission, une note leur indiquant les dates de la session et leur en rappelant le thème, suggérant les points de l'ordre du jour au titre desquels des interventions sont bienvenues et soulignant qu'il est souhaitable d'inclure des experts techniques dans leur délégation.

24. Le Bureau a décidé d'inviter le Président du Conseil économique et social à prendre la parole devant la Commission au titre du point 5 de l'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session et de proposer aux représentants permanents des États Membres qui feront des exposés nationaux lors de l'examen ministériel annuel de 2014 de participer à un dialogue interactif sur l'importance du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au regard du thème de l'examen ministériel annuel de 2014. En outre, le Bureau a demandé au Secrétariat d'élaborer un bref exposé sur certains des principaux liens qui existent entre les tendances démographiques et le thème de l'examen ministériel annuel.

25. Le Bureau a recommandé à la Commission d'envisager d'adopter une décision sur le projet d'ordre du jour de sa quarante-huitième session et une décision sur le thème de sa quarante-neuvième session.

26. Les membres du Bureau ont décidé de poursuivre leurs consultations avec leurs groupes régionaux pour arrêter leur recommandation quant au fait de savoir si la Commission devrait envisager d'adopter une résolution sur le thème spécial de la quarante-septième session, à savoir « Évaluation de l'état de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement ».

27. Le Bureau a recommandé que des versions préliminaires des documents non revus par les services d'édition soient publiés sur Internet seulement en anglais, avant leur publication officielle dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.